



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2603 329

Le 1^{er} avril 2026

OBJET : **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des données statistiques relatives à la violence conjugale**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 12 mars 2026, visant à obtenir les renseignements mentionnés en objet, plus précisément **le nombre d'appels reçus et traités pour des motifs de violence conjugale (ou codés comme tel dans votre système de répartition) pour la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ventilé par secteur (MRC ou district), et ce, de 2015 à 2025.**

Pour votre information, le système d'information utilisé au niveau des répartitions d'appel ne contient pas la catégorie « violence conjugale », mais « violence familiale ».

De plus, un appel reçu et traité par la Sûreté du Québec fait l'objet d'une carte d'appel.

Ainsi, vous trouverez en annexe, un (1) tableau faisant état du nombre de cartes d'appel de la Sûreté du Québec générées avec le code violence familiale pour la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ventilé par municipalité régionale de comté (MRC) pour la période de 2015 à 2026.

Afin de vous permettre d'apprécier les données des tableaux en annexe à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde selon laquelle ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



Nombre¹ de cartes d'appel de la Sûreté du Québec générées avec le code violence familiale pour la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ventilé par MRC pour la période de 2015 à 2026

MRC \ Année	Année											
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 ²
Avignon	8	14	13	6	6	14	12	12	14	16	25	4
Bonaventure	11	10	10	6	13	10	9	25	14	24	22	7
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	3	3	4	3	2	5	4	6	12	11	8	7
La Côte-de-Gaspé	11	15	14	12	21	19	22	33	36	42	42	6
La Haute-Gaspésie	20	14	13	11	11	10	15	14	13	24	34	6
La Matanie	18	17	13	7	15	23	25	24	32	42	47	3
La Matapédia	12	6	12	7	11	12	10	20	14	16	20	6
Le Rocher-Percé	17	15	20	17	20	26	39	32	29	63	47	9

Source : Service d'information policière, Sûreté du Québec

Mise à jour : 24 mars 2026

¹ Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

² Données du 1^{er} janvier au 24 mars 2026.